



## LISTES

# RENSEIGNEMENTS À COMMUNIQUER AU PATIENT POUR UNE THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE EFFICACE ET SÉCURITAIRE



### Exemples d'information à communiquer au patient ou à son aidant :

- Lors de la remise d'un médicament prescrit, en vente libre (MVL) ou d'un produit de santé naturel (PSN) :
  - Nom du médicament, substitution (le cas échéant)
  - Indication
  - Effet attendu et délai d'action estimé
  - Posologie et mode d'administration, le cas échéant
  - Durée du traitement
  - Signes et symptômes nécessitant une consultation médicale (signaux d'alarme)
  - Principales interactions (médicaments, MVL, PSN, aliments) et le moyen de les prévenir
  - Principaux effets indésirables (incluant délai d'apparition) et le moyen de les prévenir ou de les atténuer
  - Mesures non pharmacologiques
  - Outils d'aide à l'administration (par exemple : chambre d'espacement, seringue, pilulier, etc.)
  - Outils ou mesures à prendre pour la manipulation (par exemple : pour les produits dangereux)
  - Mode de conservation particulier
  - Mises en garde et précautions
- Afin de faciliter la compréhension de la thérapie :
  - Explication sur la pathologie ou la condition du patient ainsi que les complications possibles
  - Explication des paramètres mesurables à domicile et outils de documentation (par exemple : carnet de glycémie, de tension artérielle, de RNI)
- Mesures de contrôle (plan de suivi) de la thérapie médicamenteuse établies selon les besoins et les objectifs établis :
  - Préciser les intervenants impliqués
  - Discuter de la démarche entreprise par le pharmacien
- Liste des médicaments à jour